

## MOTION DU 17 JUILLET 2014 CONCERNANT LA CONVENTION LAGOON

Les représentants des personnels enseignant et d'éducation du LGN s'insurgent contre l'élévation tarifaire de l'opérateur Internet LAGOON ainsi que le débit attribué à l'établissement.

C'est pourquoi ils demandent au Vice Rectorat de prendre les mesures nécessaires afin de trouver une solution tarifaire mais aussi de débit correct et ce pour l'ensemble des établissements.

Par ailleurs, aucun avenant au contrat n'a été proposé par l'opérateur LAGOON, cette unilatéralité posant problème.

vice-rectorat  
de la Nouvelle-Calédonie

direction  
générale  
des enseignements



Division de l'Elève  
et de l'Etablissement

VR/DIVEET  
n° 3211/2014- 464

Affaire suivie par  
HINSCHBERGER Daniel  
Bureau 330  
Téléphone  
(687) 26 61 50  
Fax  
(687) 26 61 02  
Mél.  
dhinschberger  
@ac-noumea.nc

1, avenue des  
Frères Carcopino  
BP 04  
98848 Nouméa Cedex  
<http://www.ac-noumea.nc>

Nouméa, le - 4 JUIN 2014

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie  
Directeur général des enseignements

à

Monsieur le proviseur  
lycée du Grand Nouméa

**Objet :** Préparation de la rentrée 2015 – prévisions d'effectifs et DHG

Veuillez trouver ci-dessous les prévisions d'effectifs ainsi que vos DHG pour la rentrée scolaire 2015.

**PRE-BAC :**

Prévision d'effectif : **1475 élèves**

DHG : **1934.75 heures**

Sont incluses dans cette dotation les heures suivantes :

- . 6h de latin (niveaux 2<sup>nde</sup> à terminale)
- . 3h de badminton en terminale
- . 3h de Sce PO

Ainsi que les heures de 1<sup>ère</sup> chaire (95h), les heures d'UNSS (12h), les heures de laboratoire (3h), le PRI (2h) et les heures de coordination EPS (2h).

**POST BAC :**

Brevet de Techniciens Supérieurs 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et DCG :

Prévisions d'effectif : **220 élèves**

DHG : **369.39 heures**

**Classes préparatoires :**

Prévision d'effectif : **66 élèves**

DHG : **133.00 heures**

Sont incluses dans ces dotations les heures de pondération.

Dans cette DHG ne sont pas attribuées, les heures de langues régionales et de sections sportives.

Le Chef de la Division de l'Elève  
et de l'Etablissement

Sujet: Re: DGH

De : hinschberger <Daniel.Hinschberger@ac-noumea.nc>

Date : 24/06/2014 10:15

Pour : Jean-Luc BALMELLE proviseur du LGN <proviseur.9830557n@ac-noumea.nc>

Le 24/06/2014 09:45, Jean-Luc BALMELLE proviseur du LGN a écrit :

Bonjour,  
afin de pouvoir préparer convenablement ma DGH , vous est-il possible de m'envoyer les prévisions d'effectifs retenus par la DIVEET filière par filière tant en seconde, première, terminale que post-baccalauréat.

Cordialement

JLBalmelle

Bonjour Monsieur Balmelle,  
voici la structure retenue :

- 2nde : 512 élèves pour 16 divisions
- 1ère L: 32 élèves pour 1 division
- 1ère ES : 78 élèves pour 3 divisions
- 1ère S/SVT : 120 élèves pour 4 divisions
- 1ère STMG : 190 élèves pour 6 divisions
- 1ère ST2S : 62 élèves pour 2 divisions
- Tle L : 32 élèves pour 1 division
- Tle ES/L : 32 élèves pour 1 division
- Tle ES : 46 élèves pour 2 divisions
- Tle ST2S : 62 élèves pour 2 divisions
- Tle S/SVT : 105 élèves pour 4 divisions
- Tle STMG Gestion et Finance : 60 élèves pour 2 divisions
- Tle STMG Marcatique : 60 élèves pour 2 divisions
- Tle STMG RH : 62 élèves pour 2 divisions
- Tle STMG SIG : 22 élèves pour 1 division
- BTS 1ère année SIO : 32 élèves pour 1 division
- BTS 1ère année ESF : 24 élèves pour 1 division
- BTS 1ère année SP3S : 24 élèves pour 1 division
- BTS 2ème année SIO : 32 élèves pour 1 division
- BTS 2ème année ESF : 24 élèves pour 1 division
- BTS 2ème année SP3S : 24 élèves pour 1 division
- DCG L1 : 42 élèves pour 1 division
- DCG L2 : 7 élèves pour 1 division
- DCG L3 : 11 élèves pour 1 division
- CPGE ECT 1ère année : 13 élèves
- CPGE ECT 2ème année : 13 élèves
- CPGE ECE 1ère année : 13 élèves
- CPGE ECE 2ème année : 17 élèves

Cordialement

--

Daniel HINSCHBERGER  
VICE-RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
Direction Générale des Enseignements  
DIVEET  
Téléphone : (687) 26 61 50  
Télécopie : (687) 26 61 02

# HORAIRES DE BASE LYCEE DU GRAND NOUMEA AVANT HORAIRES A EFFECTIFS REDUITS

2015

BESOINS

## SECONDE

LIBELLÉ EFFECTIFS	2nde1 32	2nde2 32	2nde3 32	2nde4 32	2nde5 32	2nde6 32	2nde7 32	2nde8 32	2nde9 32	2nde10 32	2nde11 32	2nde12 32	2nde13 32	2nde14 32	2nde15 32	2nde16 32	TOTAL 512	LIBELLÉ EFFECTIFS
PHILO																		PHILO
LETTRES CL.									3								3	LETTRES CL.
LETTRES MOD.	4	4	4	4,75	4	4	4	4,75	4	4,75	4	4	4,75	4	4	4	67	LETTRES MOD.
ANGLAIS	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	48	ANGLAIS
ESPAGNOL	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	32,5	ESPAGNOL
JAPONAIS			2,5					2,5								2,5	7,5	JAPONAIS
LANGUE MEL.	3											3					6	LANGUE MEL.
HG ECJS	3,5	3,5	3,5	4,25	3,5	3,5	3,5	4,25	3,5	4,25	3,5	3,5	4,25	3,5	3,5	3,5	59	HG ECJS
SES	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5					18	SES
MATHS	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	65,5	MATHS
PHYSIQUE	3,75	3,75	3,75	3	3,75	3	3	3	3	3,75	3,75	3,75	3	3,75	3,75	3	54	PHYSIQUE
SVT	2,25	2,25	2,25	1,5	2,25	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	2,25	2,25	1,5	2,25	2,25	1,5	30	SVT
EPS	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	32	EPS
ARTS APPLIQ.																	0	ARTS APPLIQ.
BIOLOGIE																	0	BIOLOGIE
BIOTECHNO					0,75	0,75	0,75									0,75	2,25	BIOTECHNO
STMS					0,75	0,75	0,75									0,75	2,25	STMS
ECO COMMU A													1,5	1,5	1,5	1,5	6	ECO COMMU A
ECO COMPT B																	0	ECO COMPT B
ECO MARKE C																	0	ECO MARKE C
ECO INFO D																	0	ECO INFO D
Accompagnement	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	32	Accompagnement
<b>TOTAUX</b>	<b>31,5</b>	<b>28,5</b>	<b>31,5</b>	<b>28,5</b>	<b>28,5</b>	<b>31,5</b>	<b>28,5</b>	<b>28,5</b>	<b>28,5</b>	<b>28,5</b>	<b>465</b>	<b>TOTAUX</b>						

Heures à effectif réduit : 10,5 par division de seconde

Les horaires des EE sont intégrés aux enseignements en maths, SVT et physique pour MPS ; physique, SVT, biotechno pour SL ; français et HG pour LS ; biotechno et STMS pour SS

Les EE sont déterminés ici suivant ceux de 2014, ils évolueront en décembre lors de l'inscription définitive des élèves de seconde 2015.

## HORAIRES DE BASE LYCEE DU GRAND NOUMEA AVANT HORAIRE A EFFECTIFS REDUITS

BESOINS

PREMIERE

LIBELLÉ	1L	1ES1	1ES2	1ES3	1S1	1S2	1S3	1S4	1STMG1	1STMG2	1STMG3	1STMG4	1STMG5	1STMG6	1ST2S1	1ST2S2	TOTAL	LIBELLÉ
EFFECTIFS	32	30	24	24	32	32	32	24	32	32	32	32	32	30	32	30	482	EFFECTIFS
TPE	1	1	1	1	1	1	1	1									8	TPE
PHILO																	0	PHILO
LETTRES CL.					0												0	LETTRES CL.
LETTRES MOD.	6	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	58	LETTRES MOD.
ANGLAIS	7,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	1,5	1,5	43	ANGLAIS
ESPAGNOL	5	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1,5	1,5	28	ESPAGNOL
JAPONAIS				2	2	2	2	2				2					6	JAPONAIS
LANGUE MEL.																	0	LANGUE MEL.
HG ECJS	4,5	4	4	4	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	1,5	1,5	43,5	HG ECJS
SES		5,5	5,5	5,5													16,5	SES
MATHS		3	3	3	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	49	MATHS
PHYSIQUE	0,75	0,75	0,75	0,75	3	3	3	3									21	PHYSIQUE
SVT	0,75	0,75	0,75	0,75	3	3	3	3									15	SVT
EPS	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	32	EPS
ARTS APPLIQ.																	0	ARTS APPLIQ.
BIOLOGIE															3	3	6	BIOLOGIE
BIOTECHNO																	0	BIOTECHNO
STMS															7	7	14	STMS
ECO COMMU A									6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5			39	ECO COMMU A
ECO COMPT B									6	6	6	6	6	6			36	ECO COMPT B
ECO MARKE C																	0	ECO MARKE C
ECO INFO D																	0	ECO INFO D
Accompagnement	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	32	Accompagnement
<b>TOTAUX</b>	<b>29,5</b>	<b>27,5</b>	<b>27,5</b>	<b>27,5</b>	<b>26,5</b>	<b>26,5</b>	<b>26,5</b>	<b>26,5</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>27,5</b>	<b>27,5</b>	<b>447</b>	<b>TOTAUX</b>

1 ST2S : n/29 x 10,5 à effectifs réduits par classe.

1 STMG : 6h gestion, 4h éco droit, 2h50 management  
 heures à effectifs réduits : n / 29 x 7  
 gestion, éco droit, management peuvent être faits par A, B, C ou D

1 ES et 1 S si >24 : 7h en ES et 9h en S à effectif réduit dont 0,5 ECJS



## HORAIRES DE BASE LYCEE DU GRAND NOUMEA AVANT HORAIRES A EFFECTIFS REDUITS

BESOINS

POST-BACCALAURÉAT

LIBELLÉ EFFECTIFS	SIO1	SIO2	ESF1	ESF2	SP3S1	SP3S2	DCG1a	DCG1b	DCG2	DCG3	ECT1	ECT2	ECE1	ECE2	TOTAL	LIBELLÉ EFFECTIFS
	32		24	24	24	24	24	18	7	11	18	13	18	17	286	
PHILO													3	3	6	PHILO
LETTRES CL.																LETTRES CL.
LETTRES MOD.	4	4	0,5		3				6		6	6	3	3	32,5	LETTRES MOD.
ANGLAIS	4	4	2	2	2		1,5	2,5	1,67	0,33	4	4	3	3	36	ANGLAIS
ESPAGNOL											5	4	3	3	15	ESPAGNOL
JAPONAIS									2						2	JAPONAIS
LANGUE MEL.																LANGUE MEL.
HG ECJS																HG ECJS
SES											8		8	8	16	SES
MATHS	4	4							6		6	6	9	9	38	MATHS
PHYSIQUE			6												6	PHYSIQUE
SVT																SVT
EPS											2	2	2	2	8	EPS
ARTS APPLIQ.			2	2											4	ARTS APPLIQ.
BIOLOGIE			6,5	6											12,5	BIOLOGIE
BIOTECHNO			6	10,25											16,25	BIOTECHNO
STMS			9	10,25	27,5	22									68,75	STMS
ECO COMMU A	6	6				4,5									16,5	ECO COMMU A
ECO COMPT B			4,5	2,5	3	3,5	14,25	19,42	22	7,34	11	11			98,51	ECO COMPT B
ECO MARKE C							4,5	1,5	0,67	0,33			0		0	ECO MARKE C
ECO INFO D	32,5	38													77,5	ECO INFO D
<b>TOTAUX</b>	<b>50,5</b>	<b>56</b>	<b>36,5</b>	<b>33</b>	<b>35,5</b>	<b>35</b>	<b>20,25</b>	<b>23,42</b>	<b>24,34</b>	<b>8</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>453,51</b>	<b>TOTAUX</b>

dont 14,88 A, B, C ou D	dont 4,98 A, B, C ou D	dont 1,83 A, B, C ou D	dont 5h par A, B, C ou D	dont 6h par A, B, C ou D	dont 6h par A, B, C ou D
----------------------------	---------------------------	---------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

peuvent être assurées par A, B, C, D

HORAIRES DE BASE LYCEE DU GRAND NOUMEA AVANT HORAIRES A EFFECTIFS REDUITS

BESOINS

	2de	1ère	Tale	Post-Bac	TOTAL
TPE		8			8
PHILO	0	0	54	6	60
LETTRES CL,	3	0	3	0	6
LETTRES MOD,	67	58	4	32,5	161,5
ANGLAIS	48	43	46	36	173
ESPAGNOL	32,5	28	30	15	105,5
JAPONAIS	7,5	6	6	2	21,5
LANGUE MEL,	6	0	3	0	9
HG ECJS	59	43,5	43,5	0	146
SES	18	16,5	22,5	16	73
MATHS	65,5	49	61,5	38	214
PHYSIQUE	54	21	28	6	109
SVT	30	15	16	0	61
EPS	32	32	34	8	106
ARTS APPLIQ,	0	0	0	4	4
BIOLOGIE	0	6	10	12,5	28,5
BIOTECHNO	2,25	0	0	16,25	18,5
STMS	2,25	14	16	68,75	101
ECO COMMU A	6	39	26	16,5	87,5
ECO COMPT B	0	36	26	98,51	160,51
ECO MARKE C	0	0	26	0	26
ECO INFO D	0	0	13	77,5	90,5
accompagnement	32	32	34	0	98
<b>TOTAUX</b>	<b>465</b>	<b>447</b>	<b>502,5</b>	<b>453,51</b>	<b>1868,01</b>

1868,01

## Conseil pédagogique du jeudi 3 juillet

Répartition des heures à effectifs réduits décidée après le conseil pédagogique

\* secondes : 16 classes à 32 ; 10,5 à effectifs réduits dont 0,5 d'ECJS ; soit 168 heures.

	Horaires de base	Horaires avec effectifs réduits	consommation
Français	4	3h classe entière + 1h dédoublée + 0,5 aide individualisée	+ 1,5 x 16 = 24h <b>Il reste 144h</b>
Mathématiques	4	3h classe entière + 1h dédoublée + 0,5 aide individualisée	+ 1,5 x 16 = 24h <b>Il reste 120h</b>
Physique	3	1,5 h classe entière + (1,5) TP	+ 1,5 x 16 = 24h <b>Il reste 96h</b>
SVT	1,5	0h classe entière + (1,5) TP	+ 1,5 x 16 = 24h <b>Il reste 72h</b>
HG	3	2,5 h classe entière + (0,5)	+ 0,5 x 16 = 8h <b>Il reste 64h</b>
ECJS	0,5	(0,5)	+ 0,5 x 16 = 8h <b>Il reste 56h</b>
LV1	5,5	512 / 24 = 22 groupes de 3h	+ 3 x 6 = 18h <b>Il reste 38h</b>
LV2		512 / 24 = 22 groupes de 2,5h	+ 2,5 x 6 = 15h <b>Il reste 23h</b>
SES*	1,5 x 2	12 groupes de 2h	+ 0,5 x 12 = 6h <b>Il reste 17h</b>
PFEG*		4 groupes de 2h	+ 0,5 x 4 = 2h <b>Il reste 15h</b>
LS*		4 x 32 / 24 = 5 groupes de 1,5h	+ 1,5 x 1 = 1,5h <b>Il reste 13,5h</b>
SS*		3 x 32 / 24 = 4 groupes de 1,5h	+ 1,5 x 1 = 1,5h <b>Il reste 12h</b>
SL*		4 x 32 / 20 = 7 groupes de 1,5h	+ 1,5 x 3 = 4,5h <b>Il reste 7,5h</b>
MPS*		5 x 32 / 24 = 7 groupes de 1,5h	+ 1,5 x 2 = 3h <b>Il reste 4,5h</b>
LATIN	(3)	1 groupe	/
EPS	2		
AP	2		

\* Les calculs sur les EE sont prévisionnels.

L'AP est assurée comme cette année : 2 professeurs dont le PP sur la même heure ; le deuxième professeur peut être de la classe ou non ; les élèves ont une heure semaine à laquelle il faut ajouter l'heure d'aide donnée en français et mathématiques.

**Les professeurs d'EE ont la possibilité de choisir 2h semaine A et (1) semaine B pour TP.**

## \* premières générales :

- **1 L** : 1 classe à 32 ; 7 heures à effectifs réduits.

Français : 4 heures → 3h classe entière + 1h dédoublée + 0,5h d'aide : +1,5 h. **Il reste 5,5h.**

ECJS : 0,5 heure → (0,5) : + 0,5 h. **Il reste 5h.**

Sciences : 1,5 heure → (1,5) : + 1,5h. **Il reste 3,5h.**

HG : 4 heures → 4h de cours + 0,5h : + 0,5h. **Il reste 3h.**

LV1 : 2,5 h de cours + 2h de littérature + 3h de complément → 1,5h + (1) + 2h de littérature + 3h de complément : + 1h. **Il reste 2h.**

LV2 : 2 h de cours + 3h de complément → 1h + (1) + 3h de complément : + 1h. **Il reste 1h.**

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal (lettre ou LV1 ou LV2 ou HG) qui aura chaque groupe 1h chaque semaine : « Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la L), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. »

Avec l'aide donnée en français et en HG les élèves ont bien les deux heures des textes. Cette aide doit permettre l'acquisition de compétences spécifiques à la filière, ce n'est pas du cours en plus.

TPE : 1h. Français / LV1 ou LV2. Pendant 1 semestre, 1h professeur soit 2 heures semestre 1.

**Demande d'une heure d'initiation en philosophie : sera donnée en décembre si les moyens le permettent alors.**

- **1 ES** : 3 classes, 1 classe à 32 deux à 24 ; 7 heures à effectifs réduits.

SES : 5 heures → 4h classe entière + (1) + 0,5 d'aide : + 1,5h. **Il reste 5,5 h.**

Sciences : 1,5 heure → (1,5) : + 1,5h. **Il reste 4h.**

ECJS : 0,5 heure → (0,5) : + 0,5h. **Il reste 3,5h.**

HG : 4 heures → 4h classe entière + 0,5 : + 0,5h. **Il reste 3,0h.**

Mathématiques : 3 heures → 2,5 + (0,5) : + 0,5h. **Il reste 2,5h.**

LV1 : 2,5 heures → 1,5 + (1) : + 1h. **Il reste 1,5h.**

LV2 : 2 heures → 1 + (1) : + 1h. **Il reste 0,5h.**

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal (SES ou LV1 ou LV2 ou HG ou maths ou français) qui aura chaque groupe 1h chaque semaine : « Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la ES), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. » Avec l'aide donnée en SES et en HG les élèves ont bien les deux heures des textes. Cette aide doit permettre l'acquisition de compétences spécifiques à cette filière (ce n'est pas du cours en plus).

TPE : 1h. SES/HG dans deux classes ; SES/Français dans la 3<sup>ème</sup> classe. Pendant 1 semestre, 1h professeur soit 2 heures semestre 1.

- **1 S** : 3 classes à 32, 1 à 24 ; 9 heures x 3, soit 27h à effectifs réduits.

Mathématiques : 4 heures → 3h classe entière + (1) + 0,5 d'aide : + 1,5h. **Il reste 7,5h (22,5h).**

Physique : 3 heures → 1h classe entière + (2) TP : + 2h. **Il reste 5,5h (14,5h).**

SVT : 3 heures → 1h classe entière + (2) TP : + 2h. **Il reste 3,5h (6,5h).**

ECJS : 0,5 heure → (0,5) : + 0,5h. **Il reste 3h (5h)**

LV1 : 2,5 heures → 4 groupes de 24 au lieu de 3 groupes : + 2,5h (2,5h)

LV2 : 2 heures → 3 groupes d'espagnol, un de japonais : + 2h (0,5h restante)

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal (SVT ou Maths ou Physique) qui aura chaque groupe 1h chaque semaine : « Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la S), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. »

Avec l'aide donnée en mathématiques et en physique les élèves ont bien les deux heures des textes. Cette aide doit permettre l'acquisition de compétences spécifiques à cette filière (ce n'est pas du cours en plus).

TPE : 1h. SVT / Physique. Pendant 1 semestre, 1h professeur soit 2 heures semestre 1.

## \* premières technologiques :

- **1 STMG** : 5 classes à 32, 1 à 30 ;  $n / 29 \times 7 = 190 / 29 \times 7 = 46$  heures à effectifs réduits.

Gestion : 6 heures → 4h classe entière + (2) : + 2h soit  $2 \times 6 = 12$ h. **Il reste 34h.**

Management : 2,5 heures → 1,5h classe entière + (1) : + 1h soit  $1 \times 6 = 6$ h. **Il reste 28h.**

Eco-droit : 4 heures → 3h classe entière + (1) : + 1h soit  $1 \times 6 = 6$ h. **Il reste 22h.**

LV1 : 2,5 heures →  $212 / 24 = 8,8333$  ; 2 groupes de plus :  $2,5 \times 2 = 5$ h. **Il reste 17h.**

LV2 : 2 heures →  $212 / 24 = 8,8333$  ; 2 groupes de plus en espagnol :  $2 \times 2 = 4$ h. **Il reste 13h.**

Français : 3 heures → 2,5h classe entière + (0,5) + (1) d'aide : + 1,5h soit  $1,5 \times 6 = 9$ h. **Il reste 4h.**

Mathématiques : 3 heures → 2 h classe entière + (0,5) : + 0h50 soit  $0,5 \times 6 = 3$ h. **Il reste 1h.**

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal (Gestion ou Eco-droit ou français ou maths) qui aura chaque groupe 1h chaque semaine : « Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la STMG), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. » Avec l'aide donnée en français les élèves ont bien les deux heures des textes. Cette aide doit permettre l'acquisition de compétences spécifiques à cette filière (ce n'est pas du cours en plus).

**Dédoublément d'une heure quinzaine (+0,5) demandée en HG : donnée si les moyens le permettent.**

- **1 ST2S** : 2 classes, 62 élèves prévus ;  $n / 29 \times 10,5 = 62 / 29 \times 10,5 = 23$  h à effectifs réduits.

STSS : 7 heures → 4h classe entière + (3) : +6h. **Il reste 17h.**

Biologie : 3 heures → 2h classe entière + (1) : +2h. **Il reste 15h.**

Physique : 3 heures → 1,5classe entière + 1,5 de TP : 4 groupes sur 2 classes : +3h. **Il reste 12h.**

Mathématiques : 3 heures → 2h classe entière + (1) : + 1h soit  $1 \times 2$  : + 2h. **Il reste 10h.**

Français : 3 heures → 2h classe entière + (1) + 1h d'aide : + 2h soit  $2 \times 2$  : + 4h. **Il reste 6h.**

LV1 : 1,5 heure → 3 groupes sur 2 classes : + 1,5h. **Il reste 4,5h.**

LV2 : 1,5 heure → 3 groupes sur 2 classes : + 1,5h. **Il reste 3h.**

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal (ST2S ou bio ou physique) qui aura chaque groupe 1h chaque semaine : « Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la ST2S), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. » Avec l'aide donnée en français les élèves ont bien les deux heures des textes. Cette aide doit permettre l'acquisition de compétences spécifiques à cette filière (ce n'est pas du cours en plus).

## \* terminales générales :

- **TL** : 1 classe à 32 ; 6 heures à effectifs réduits.

Philosophie : 8 heures → 7h classe entière + 1h dédoublée + 0,5h d'aide : +1,5 h. **Il reste 4,5h.**

ECJS : 0,5 heure → (0,5) : + 0,5 h. **Il reste 4h.**

HG : 4 heures → 3,5h de cours + (0,5) + 0,5h : + 1h. **Il reste 3h.**

LV1 : 2h de cours + 1,5h de littérature + 3h de complément → [1h + (1)] de cours + [1h + (0,5)] de littérature + 3h de complément : + 1,5h. **Il reste 1,5h.**

LV2 : 2 h de cours + 3h de complément → 1h + (1) + 3h de complément : + 1h. **Il reste 0,5h.**

Français : 2h de cours → 1,5 classe entière + (0,5). Les 6 heures sont consommées.

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal (philosophie ou LV1 ou LV2 ou HG) qui aura chaque groupe 1h chaque semaine : « Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la L), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. » Avec l'aide donnée en philosophie et en HG les élèves ont bien les deux heures des textes. Cette aide doit permettre l'acquisition de compétences spécifiques à la filière, ce n'est pas du cours en plus.

- **TES** : 3 classes, 1 classe à 32 TESL donc 3 classes TES à 24 pas d'heures à effectifs réduits.

**Prévoir un dédoublement en HG en TESL (32 élèves).**

**Demande d'ECJS assurée par l'HG : réponse du proviseur : maintien de l'ECJS pour les professeurs de SES en 1ère et terminale ES, deux groupes en TESL : 0,5h pour les TL avec le professeur d'HG, 0,5 pour les TES avec le professeur d'ES.**

- **TS** : 2 classes à 29 et 28, 2 classes à 24 ; 10 heures d'effectifs réduits par classe à plus de 24 soit 20h.

Mathématiques : 6 heures → 4h classe entière + (2) : + 2h. **Il reste 8h (16h).**

Physique : 5 heures → 3h classe entière + (2) TP : + 2h. **Il reste 6h (8h).**

SVT : 3,5 heures → 1,5h classe entière + (2) TP : + 2h. **Il reste 4h (0h).**

ECJS : 0,5 heure → (0,5) : + 0,5h. **Il reste 3h (-1h)**

LV1 : 2,5 heures → 4 groupes de 24 au lieu de 3 groupes : **+0,5h. (-3,5h).**

LV2 : 2 heures → 3 groupes d'espagnol, un de japonais : **-1,5h. (-5,5h).**

Spécialité : 8 heures → 1 spécialité de plus pour deux groupes de plus : **-3,5h. Déficit 7,5h.**

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal (SVT ou Maths ou Physique) qui aura chaque groupe 1h chaque semaine : « Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la S), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. » Avec l'aide donnée en mathématiques et en physique les élèves ont bien les deux heures des textes. Cette aide doit permettre l'acquisition de compétences spécifiques à cette filière (ce n'est pas du cours en plus).

En terminale nous faisons 5 groupes d'EPS supplémentaires pour alléger les classes et les préparer à l'examen : + 10h.

**Dédoublement en TS demandé par la philosophie : en fonction des moyens disponibles en décembre mais en HSA et pas en Heures Postes.**

## \* terminales technologiques :

- **T STG** : 4 classes à 30, 2 classes à 31, 1 classe à 22 ;  $n/29 \times 7 = 204/29 \times 7 = 49$  heures à effectifs réduits.

Economie-Droit : 4 heures → 5 heures : 3h classe entière + (1) : +1h soit  $1 \times 6$  : 6h. Reste **43h**.

Management: 3 heures → 4 heures : 2h classe entière + (1) : +1h soit  $1 \times 6$  : 6h. Reste **37h**.

Spécialité : 6 heures → 9h : 3h classe entière + (3) : +3h soit  $3 \times 6$  : 18h. Reste **19h**.

LV1 : 3 heures →  $192 / 24$  : 8 groupes : +6h. Reste **13h**.

LV2 : 2 heures →  $192/24$  : 8 groupes : +4h. Reste **9h**.

Mathématiques : 2h → 3 heures : 1h en classe entière + (0,5) : +0,5h soit  $0,5 \times 6$  : 3h. Reste **6h**.

Philosophie : 2h → 3 heures : 1h en classe entière + (1) : +1h soit  $1 \times 6$  : 6h. Reste **0h**.

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal et un autre professeur de la classe :  
« Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la STG), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. »

- **T ST2S** : 2 classes à 31 ;  $n/29 \times 10,5 = 23$  heures à effectifs réduits.

ST2S : 8 heures → 5h classe entière + (3) : +6h. Reste **17h**.

Biologie : 5 heures → 3h classe entière + (2) : +4h. Reste **13h**.

Physique : 3 heures → 1,5h de cours + (1,5) TP : +3h. Reste **10h**.

LV1 : 1,5 heure →  $62/24$  : 3 groupes : +1,5h. Reste **8,5h**.

LV2 : 1,5 heure →  $62/24$  : 3 groupes : +1,5h. Reste **7h**.

Mathématiques : 3 heures → 4 heures : 2h classe entière + (1) : +2h. Reste **5h**.

Philosophie : 2 heures → 3 heures : 1h classe entière + (1) : +2h. Reste **3h**.

L'accompagnement personnalisé est assuré par le professeur principal et un autre professeur de la classe :  
« Il s'agit de favoriser l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation (ici la ST2S), tout en permettant de développer le projet d'orientation post bac. »

**Demande de plus de dédoublements en ST2S (STMS) : abandon du 3h classe entière + 5h TD 3 professeurs sur 2 classes pour un dédoublement simple qui transforme en 5h classe entière + (3) = choix d'équipe.**

## MOTION DU 17 JUILLET 2014 CONCERNANT LA CONVENTION LAGOON

Les représentants des personnels enseignant et d'éducation du LGN s'insurgent contre l'élévation tarifaire de l'opérateur Internet LAGOON ainsi que le débit attribué à l'établissement.

C'est pourquoi ils demandent au Vice Rectorat de prendre les mesures nécessaires afin de trouver une solution tarifaire mais aussi de débit correct et ce pour l'ensemble des établissements.

Par ailleurs, aucun avenant au contrat n'a été proposé par l'opérateur LAGOON, cette unilatéralité posant problème.

# Projet de « Prépa concours sanitaires et sociaux » au Lycée du Grand Nouméa

**Contact : Anne Yven-Michel**  
**Coordonnatrice STMS –LGN**  
**anne.yven5@gmail.com**

La Nouvelle Calédonie a vu sa population augmenter de 5,9% entre les deux recensements. C'est un pays encore jeune (41,2% de moins de 25 ans), mais le vieillissement de la population devient peu à peu une réalité à laquelle, le pays doit se préparer.

En tant que professeurs de Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales, nous sommes très attentifs à l'évolution sanitaire et sociale du pays. Les besoins émergents dans ces domaines nous ont amenés à réfléchir aux formations sanitaire et sociale post -bac dispensées en Nouvelle Calédonie. Toutes sont accessibles par concours. Afin de faire réussir ces futurs professionnels, c'est en amont qu'il faut se positionner c'est-à-dire sur la préparation à ces différents concours.

Une brève analyse des contextes démographique, sanitaire, social, institutionnel, liée à la démographie des personnels de santé montre la nécessité de créer une préparation aux concours au Lycée du Grand Nouméa.

## I- Contextes contrastés

### 1.1. Contexte démographique et disparités en Nouvelle Calédonie

Le taux d'accroissement démographique est plus important dans la province du Nord. Mais pour affiner ces données, il faut s'intéresser à la répartition de la population.

Répartition de la population par âge et par province (%)

Provinces \ Âge	Iles	Nord	Sud
Moins de 20 ans	42	37	33
>50 ans et ≤ 60 ans	9	9	10
>60 ans	10	9	12

Source : INSEE-ISEE/Recensement 2009

*Remarque : seules les tranches d'âge caractéristiques ont été sélectionnées.*

Les provinces des Îles et du Nord concentrent les  $\frac{3}{4}$  de la population des moins de 20ans. Pour cette population, des préventions sociale et sanitaire sont indispensables.

Les  $\frac{2}{3}$  des plus de 50 ans habitent dans les Iles et le Nord. C'est à partir de cet âge que se révèlent de nombreuses maladies chroniques. Il est donc nécessaire de mettre en place une prise en charge adaptée et de développer la prévention.

Pour les plus de 60 ans, leur répartition est sensiblement égale sur tout le territoire.

L'allongement de l'espérance de vie, 79 ans en 2012, (plus basse qu'en Métropole) est en grande partie à l'origine du vieillissement de la population. Il est à noter aussi sur cet indicateur, des disparités entre les différentes provinces.

Selon les projections de l'ISEE, ce mouvement va encore s'accélérer de façon exponentielle. Dans les années à venir, le nombre des seniors va augmenter, une personne sur 10 en 2005 contre une sur 5 en 2030. Le nombre des plus de 80 ans va tripler d'ici 20 ans. Les institutions calédoniennes devront donc répondre à certaines

préoccupations comme la prise en charge de la personne âgée (à domicile et/ou en établissements), les problèmes de santé liés au vieillissement et à la dépendance.

## 1.2. Contexte sanitaire et inégalités territoriales

**Les indicateurs sanitaires montrent certaines disparités :**

- **Mortalité générale** : Elle est plus importante dans les Iles (7,4 pour mille) et dans le Nord (6,1 pour 1000), par rapport à la province Sud (4,3). Une surmortalité masculine, avec un pic entre 20/25 ans, émerge.

- **Mortalité infantile** : C'est un indicateur important qui montre le développement socio-économique et sanitaire d'un pays. Celui-ci est sensiblement identique au taux de la métropole sauf dans la Province des Iles où il est multiplié par 5.

**Des pathologies prépondérantes en Nouvelle Calédonie :**

- **Obésité et excès pondéral** : la Nouvelle-Calédonie est parmi les pays les plus mal classés à l'indice d'obésité : 54,3% des adultes sont en surcharge pondérale, dont 26,5 % sont obèses (en Métropole, 47,3 % en surcharge dont 15% d'obèses).

Le problème est présent aussi dans la population jeune et même très jeune : En 2012, 15% des écoliers de maternelle et primaire de la province Nord étaient en surpoids (*Source DASS*).

- **Pour d'autres pathologies** en Nouvelle-Calédonie telles le Rhumatisme Articulaire Aigu (RAA), le diabète, l'insuffisance rénale chronique, la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), la prévalence est élevée. L'incidence de ces maladies est en constante augmentation avec une répartition différente selon les provinces : pour exemple, près de la moitié des nouveaux cas de RAA a été enregistrée en province Nord- (*Source ASS*).

**La prise en charge de ces pathologies pèse de plus en plus dans l'économie du pays et il se posera, à terme, le problème du financement des soins des malades de plus en plus nombreux.**

**Dans ce contexte, il est nécessaire de sensibiliser la population en développant la prévention à tout niveau et en renforçant le suivi des patients par l'éducation thérapeutique.**

## 1.3 Contexte social hétérogène

Depuis 1991, le niveau de vie des ménages calédoniens a augmenté de façon importante ; cependant, des inégalités socio-économiques persistent entre les différentes provinces. À l'inverse, le taux de pauvreté n'a pas reculé : 17% des ménages calédoniens vivent sous le seuil de pauvreté. L'écart entre les provinces est considérable : la part de ménages vivant sous ce seuil est 4 à 6 fois supérieure dans le Nord et les Îles qu'en province Sud.

Répartition des jeunes sortis sans diplôme ou avec CEP selon la province (%)

Provinces \ Âge	Iles	Nord	Sud
15-29 ans	20	23	12

*Source : ISEE -2012*

Dans les provinces des Iles et du Nord, ¼ des jeunes sort du système scolaire sans diplôme.

Les familles nombreuses et les jeunes de moins de 20 ans sont les plus vulnérables mais l'exposition à la pauvreté dépend surtout de la position du chef de ménage sur le marché du travail. En effet, l'emploi constitue un puissant rempart contre ce risque.

**Les inégalités dans la répartition des richesses, ainsi que le manque de perspective d'avenir, ont pour effet de créer des dysfonctionnements sociaux importants, d'où la nécessité d'un accompagnement social particulièrement présent. A noter que le nombre des travailleurs sociaux a été multiplié par 2 en 15 ans, afin de répondre à ces nouvelles problématiques.**

### 1.4 Contexte institutionnel et déséquilibre provincial

#### ➤ Etablissements médicaux et médico-sociaux

Répartition des lits selon la nature des établissements et les provinces :

<b>Provinces</b>	<b>Iles</b>	<b>Nord</b>	<b>Sud</b>
<b>Nature des établissements</b>			
<b>Etablissement de soins dont lits polyvalents de proximité</b>	54	76	1029
<b>Etablissements pour personnes âgées autonomes et dépendantes</b>	0	6	714
<b>Etablissements pour personnes en situation de handicap</b>	0	0	12

Pour tout type d'établissement, les disparités entre les différentes provinces sont criantes.

En province Sud, le taux d'équipement de structures pour personnes âgées approche le taux d'équipement de Métropole : en 2014, la DASS a prévu le gel des autorisations d'ouverture.

À l'inverse, la création de lits et de structures adaptées dans les provinces des Iles et du Nord apparaît être une nécessité.

#### Projets d'ouverture d'établissements en 2014

##### - Personnes Handicapées

- Un établissement au MONT- DORE.
- Un projet d'IME, conçu par la province des Iles, regroupant MARE, LIFOU et OUVEA, pour les enfants et jeunes adultes. (en cours d'élaboration).

##### - Personnes âgées

- Quatre établissements en province Sud :
  - EHPAD de Tina, 60 lits, date d'autorisation novembre 2013.
  - « Les Broussardes » à BOURAIL, 34 lits.
  - « Les Barbadines » à LA FOA, 32 lits.
  - « Oasis » au MONT- DORE, 60 lits
- Un établissement en province Nord.

## 1.5 Contexte concernant la démographie des professionnels sociaux et de santé

On observe une densité médicale d'omnipraticiens de 118,8 pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, densité plus faible que celle de la France métropolitaine estimée à 145,1 pour 100 000 habitants. Il existe aussi des disparités de densité des médecins, toutes spécialités confondues, selon les provinces, la plus basse est retrouvée dans celle des Îles (Province Sud : 276,9 / Province Nord : 144,1 / Province Îles : 114,9).

En ce qui concerne les autres professionnels de santé : la densité de l'ensemble des infirmiers est de 520,3 pour 100 000 habitants en NC (881 en métropole en 2012).

Entre le vieillissement de la population, la reconnaissance du handicap et de la dépendance par la loi de 2009, le nombre d'actifs des secteurs médico-social conventionné a été multiplié par 2,5 en 5 ans.

Selon l'IDC NC, les données montrent une tension sur les métiers d'infirmiers en 2010 et 2011 et d'éducateurs spécialisés en 2012 et 2013.

De plus, les collectivités et les institutions rencontrent des difficultés de recrutement sur ces deux métiers ainsi que sur celui d'assistant de service social. Il en ressort principalement,

- un vivier inexistant ou insuffisant
- un recours régulier à des professionnels hors territoire.

**En conclusion, on observe des difficultés sanitaires persistantes pointées par la Cour des comptes dans son rapport de 2014, des disparités criantes entre les trois Provinces de Nouvelle Calédonie et des besoins importants de personnels dans les secteurs sanitaire et social tels qu'infirmier, éducateur spécialisé, assistant de service social, éducateur de jeune enfant, psychomotricien, ergothérapeute, orthophoniste....**

## II-Etat des lieux sur la formation et les préparations des secteurs sanitaire et social de niveau III en 2014

### 2.1. Formations

Formation infirmier : une formation en Province Sud, une promotion par an de 90 candidats

Formation sociale: inexistante. Seul un BTS ESF au Lycée du Grand NOUMEA permet d'accéder à formation du D.E. Conseiller en Economie Sociale Familiale (formation en Métropole)

### 2.2. Préparations aux concours

- Province Sud : inexistante
- Province Nord :
  - une prépa aux concours d'entrée à l'école d'infirmiers
  - Une prépa aux concours d'éducateurs spécialisés.

### III-Proposition de création d'une « prépa concours » au L.G.N.

Cette prépa concours vise à former des étudiants calédoniens et à stabiliser les équipes professionnelles dans toutes les institutions sanitaires et sociales.

#### 3.1 Le Lycée du Grand Nouméa, l'institution scolaire la mieux adaptée :

- Grâce à son expertise dans les cursus sanitaire et social : Bac ST2S, BTS ESF, BTS SP3S et le désir de beaucoup d'élèves de terminale de poursuivre des études dans ces domaines.
- Grâce à la diversité des enseignants de ces filières qui sont pour la plupart, des professionnels de ces secteurs (professions sanitaires et professions sociales).

#### 3.2 Organisation de cette formation

##### Organisation générale

- Une formation qui prépare à la fois aux concours d'entrée aux formations sanitaires et aux formations sociales
- Une formation ouverte en priorité aux élèves BAC ST2S et à toutes les séries (sélection sur dossier et entretien)
- Statut : heures professeurs et heures coordination intégrées dans la DGH de l'établissement.
- Une promotion de 24 étudiants (extension possible à 35 étudiants)
- Un partenariat à mettre en place avec la DDAS et l'UNAFORIS pour une meilleure stratégie de préparation aux concours et un meilleur partenariat avec les centres de formation calédoniens et métropolitains.
  
- Une formation sur l'année scolaire australe, pour la préparation aux concours de niveau III reconduite chaque année :
  - Préparation des admissibilités.
  - Préparation aux admissions pour les professeurs STMS.
  - Organisation d'oraux blancs avec l'équipe pédagogique et des professionnels.
  - Des HSA pour intensifier la préparation en période de concours.

##### Organisation des enseignements

- 25 heures d'enseignement hebdomadaire :

<b>Enseignements</b>	<b>Enseignant</b>	<b>Horaire élève</b>
<b>Sciences et Techniques médico-sociales</b>	Professeur STMS	11 heures
<b>Expression française</b>	Professeur de français	4 heures
<b>Tests psychotechniques</b>	Professeur de Mathématiques	4 heures
<b>Monde contemporain</b>	Professeur d'histoire- géo ou de philosophie	4 heures
<b>Communication</b>	Professeur STMS	2 heures

- Un devoir sur table par mois, selon le concours préparé.
- Une programmation d'oraux réalisée par le professeur ayant en charge la communication

- 2 demi-journées de bénévolat obligatoire par semaine.
- 4 semaines de stages en structures privées ou publiques : suivi des stages de toute l'équipe pédagogique en fonction de la répartition des heures professeurs.
- Projet : un projet défini par les étudiants et l'équipe pédagogique selon thématique choisie.
- Une formation aux premiers secours (PSC1) pendant la phase de préparation aux oraux (voir modalités de financement)

### 3.3 Coordination

Par un professeur de STMS : coordination générale, suivi personnalisé des étudiants, relations extérieures, en particulier avec la DASS, l'IFSI, et les institutions de métropole préparant aux concours, soit deux heures assurées par professeur STMS.

## CONCLUSION

« La préparation aux concours des métiers de la santé et du social, qui font partie des secteurs porteurs, serait donc une bonne opportunité pour améliorer la réussite aux concours et augmenter le nombre de diplômés sur ces métiers afin de combler les besoins en main d'œuvre. », *IDC-NC, 2014*

Il est indispensable pour préparer les futurs professionnels du secteur sanitaire et social de la Nouvelle-Calédonie, de mettre en place une **préparation complète, publique et accessible au plus grand nombre**. Elle leur permettra de mûrir leur projet, de préparer leurs concours dans des conditions optimales et de réussir leur vie professionnelle.

### Sources

#### - Rapports / synthèses :

- *Rapport d'activité*, Agence sanitaire et sociale, 2013.
- *Situation sanitaire en Nouvelle Calédonie*, DDASS NC, 2012.
- *Synthèse : « 53 000 personnes sous le seuil de pauvreté »* ISEE, janvier 2012.
- *Synthèse : « le maintien à domicile des personnes âgées »* David BROUSSET, ISEE, novembre 2013.
- *Etude sur le développement du secteur social et médico-social « conventionné », et son impact en termes d'emploi, sur la période 2007-2012*, ISEE, 2014.
- *Opportunité d'ouverture préparation concours santé et social*, IDC-NC, 13 05 2014.

#### - Entretiens réalisés auprès du GRETA, de la DDASS, de l'IDC-NC, de l'ISEE, de la DEFIJ

Projet proposé le 25 juin 2014 par l'équipe des professeurs de STMS du Lycée du GRAND NOUMEA.

